

Termes de référence

Création du réseau des prestataires de service éco touristiques accompagnée par les projets de la GIZ

Table des matières

1. CONTEXTE GENERAL.....	2
2. OBJET DE LA MISSION.....	2
3. ACTIVITES A REALISER.....	3
4. PROFILS REQUIS.....	5
5. DOSSIER DE SOUMISSION.....	5
6. DUREE ET DEROULEMENT DE LA MISSION.....	5
7. CONFIDENTIALITE	6

1. CONTEXTE GENERAL

Le projet « Promotion de l'emploi des jeunes à travers les métiers ruraux et de montagne – Green Jobs » est mis en œuvre par la coopération allemande au développement (GIZ) en partenariat avec le Département des Eaux et Forêts (partenaire institutionnel). Il vise la contribution à l'implémentation de la stratégie « Forêts du Maroc » du Département des eaux et Forêts, laquelle stratégie qui ambitionne de développer un patrimoine forestier pour toutes les générations et les tranches sociales, selon un modèle de gestion durable, inclusif et créateur de richesses.

Le projet est exécuté au niveau de 4 régions du Maroc : Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Région Fès-Meknès, Région Rabat-Salé-Kénitra et Région Béni Mellal-Khénifra.

L'un des axes phare du projet green Jobs étant le développement des métiers verts en liaison avec l'écotourisme, pour cela le projet à mis en place plusieurs activités visant le développement et la promotion de l'écotourisme principalement dans les espaces naturels.

Afin d'assurer une mise en réseau de ces différentes initiatives au niveau des zones d'intervention du projet et permettre une durabilité et une visibilité la présente mission vise à mettre en place un premier noyau de prestataire de services touristiques dans le domaine de l'éco tourisme dans les espaces naturels.

2. OBJET DE LA MISSION

L'objet de la présente mission étant la mise en place et l'animation d'un réseau des prestataires de services écotouristiques dans les espaces naturels dans les zones d'intervention du projet, pour mieux promouvoir le tourisme de nature et fédérer les efforts de l'ensembles des membres du réseau et de là créer des synergies.

Les objectifs spécifiques de cette prestation sont :

- Création du réseau des prestataires de services écotouristiques dans les espaces naturels
- Animation du réseau pendant une durée de 3 mois pour le bon fonctionnement du réseau et mise en relation minimum 10 acteurs de l'écosystème du tourisme aussi bien public et privé
- Mise en place d'une charte de travail du réseau et d'un règlement intérieur

- Mise en place d'un plan d'action d'un an pour le réseau ainsi qu'une ébauche de stratégie pour la promotion des différents packages
- Développement d'un concept de produits écotouristiques englobant l'ensemble des offres et produits touristiques des différents prestataires

3. ACTIVITES A REALISER

La mission sera organisée comme suit :

ACTIVITE 1 : Création du réseau des prestataires de services écotouristiques dans les espaces naturels		
Sur la base de la liste des coopératives de services écotouristiques accompagnées dans le cadre des projets de la GIZ		
Consistance	Livrables	Durée en J/H Délais
Création du réseau des prestataires de services écotouristiques dans les espaces naturels après concertation avec les coopératives écotouristiques créer avec l'appui des projets de la GIZ Maroc	<ul style="list-style-type: none"> - Statut du réseau - PV de l'assemblée générale - Reçu de la création de l'autorité éditée par les autorités compétentes 	5
Au total jusqu'à		5 J/H

ACTIVITE 2: Animation participative du réseau pendant une durée de 3 mois pour le bon fonctionnement du réseau et mise en relation avec minimum 10 acteurs de l'écosystème du tourisme		
Le réseau crée organise des sessions d'échanges entre ces membres et identifie des acteurs qu'il implique à chaque session		
Consistance	Livrables	Durée en J/H Délais
Le prestataire animera un processus participatif et proposera des thèmes à aborder chaque début de mois pendant les trois mois d'accompagnement et	<ul style="list-style-type: none"> - Chronogramme d'exécution et les thèmes des webinaires - Listes partenaires pour 	6

Handwritten signature

propose les institutions à inviter pour chaque étapes	chaque session - Compte rendu et recommandation de chaque sessions	
Au total jusqu'à		06J/H

ACTIVITE 3 : Mise en place d'un plan d'action d'un an pour le réseau ainsi qu'une stratégie pour la promotion des différentes package		
Consistance	Livrables	Durée en J/H Délais
Mise en place d'une charte de travail du réseau et d'un règlement intérieur Mise en place d'un plan d'action d'un an pour le réseau ainsi qu'une ébauche de stratégie pour la promotion des différentes package	<ul style="list-style-type: none"> - Charte de travail - Règlement intérieur - Plan d'action sur un an pour le réseau - Ébauche de Stratégie pour la promotion 	7
Au total jusqu'à		7J/H

ACTIVITE 4 : Développement d'un concept de produit écotouristiques englobant l'ensemble des offres et produits touristiques des différents prestataires		
Consistance	Livrables	Durée en J/H Délais
Développement d'un concept de produit écotouristiques englobant l'ensemble des offres et produits touristiques des différents prestataires	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche du produit - Identité visuelle 	4
Au total jusqu'à		4J/H

4. PROFILS REQUIS

Le BET s'engage à mobiliser un expert ayant le profil suivant :

1.1 Expert :

Qualification générale (point 1.1.1 du schéma d'évaluation) :

- **Formation** : Diplôme Bac+5 en Management Touristique ou diplôme équivalent
- **Expérience professionnelle** :
 - o Plus de 5 ans d'expérience dans le secteur du tourisme
 - o Bonne maîtrise du secteur de l'écotourisme
 - o Expérience dans l'accompagnement Marketing et promotion des réseaux, des ONG (associations et coopératives) et des auto-entrepreneurs
 - o Expertise en communication et marketing touristiques (produits touristiques)
 - o Bonne maîtrise des outils digitaux notamment ceux liés à la formation

Connaissances en langues (point 1.1.3 du schéma d'évaluation) :

- Excellente maîtrise du français et de l'arabe.

5. DOSSIER DE SOUMISSION

Le mandataire doit fournir **UNE OFFRE TECHNIQUE**, un document suffisamment détaillé du déroulement de chacune des missions, y compris :

- Une approche méthodologique (*point 2.2 du schéma d'évaluation technique*),
- Un chronogramme d'exécution détaillé (*point 2.3 du schéma d'évaluation technique*)

La compréhension des TDRs sera à son tour évaluée (*point 2.1 du schéma d'évaluation technique*),

- Le CV de l'expert.e. proposé
- **OFFRE FINANCIERE** exprimée en DH/H/J conforme aux tableaux dans l'annexe 1

6. EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation globale (en %) équivaut à 35% de l'évaluation de la conception (offre technique) et 35% de l'évaluation du personnel (CVs) et 30% de l'offre financière (offre la plus avantageuse / prix du soumissionnaire).

7. DUREE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

Le prestataire dispose d'un budget maximal de **22H/J** et s'étalera sur **une période de 3 mois**, du 26 septembre au 26 **décembre 2022** La répartition des jours de travail est comme suit :

Tâches à réaliser	H/J
Création du réseau des prestataires de services écotouristiques dans les espaces naturels	5
Animation du réseau pendant une durée de 3 mois pour le bon fonctionnement du réseau et mise en relation avec minimum 10 acteurs de l'écosystème du tourisme	6
Mise en place d'un plan d'action d'un an pour le réseau ainsi qu'une stratégie pour la promotion des différents package	7
Développement d'un concept de produit écotouristiques englobant l'ensemble des offres et produits touristiques des différents prestataires	4
Total des tâches à réaliser	22

8. CONFIDENTIALITE

Le prestataire est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toutes informations relatives à la mission ou collectées à son occasion (aucune reproduction/ diffusion de tous ou parties des rapports de mission n'est admise sans autorisation écrite préalable de la GIZ). Tout manquement au respect de cette clause entraînera une interruption immédiate de la mission. Cette stricte confidentialité reste de règle, sans limitation, après la fin de mission.

SL
14

Annexe 1 : Modèle pour le tableau de calcul de votre offre financière

Nous vous remercions de nous transmettre votre proposition financière sous le format d'un devis en bonne et due forme avec entête, pied de page, cachet et signature et prière de détailler les frais de déplacement qui sont liée au repas, l'hébergement & transport selon les taux journaliers ci-dessous :

Désignations	CU (1)	Nombre de jour (2)	Total HT (1)x (2)
Honoraires journaliers			
Honoraires journaliers	Montant en HT/JH		
Frais de déplacements			
Perdiem Repas 1	351,00 dh		
Perdiem Repas 2 (Jour de l'aller & jour du retour)	234,00 dh		
Perdiem Repas 3 (Aller – retour le même jour)	117,00 dh		
Indemnité kilométrique de transport / km parcouru	2,00dh/km parcouru le cas où il y'a utilisation de véhicule personnel avec obligation de présentation de feuille de route ou carnet de bord		
Hébergement soit choisir le forfait par nuitée sans présentation de facture	400,00dh / nuitée		
Ou choisir un remboursement maximum contre présentation de facture	Jusqu'à 1200,00dh / nuitée contre facture d'hôtel maximum 4 étoiles		
TOTAL HT			
TVA EN %			
TOTAL TTC			
Montant en toutes lettres :			

- Merci de noter que le taux de vos honoraires devrait être validé par notre bureau GIZ selon le taux maximum autorisé par la grille GIZ pour les honoraires journaliers.

- Pour le remboursement de vos frais de transport le cas où vous choisissez de facturer vos indemnités kilométriques à 2.00dhs /km parcouru, vous devez obligatoirement détailler sur votre offre les destinations et trajets (aller-retour) avec le nombre de kilométrage prévue pour chaque trajet.
- Les taux de perdiem acceptables par la GIZ lors des déplacements dans le cadre de mission GIZ et qu'il faut inclure dans l'offre financière sont comme suit :
 - 117,00 dhs perdiem journalier de frais de repas pour le jour de mission avec un aller-retour le même jour qui nécessite un déplacement au-delà du périmètre de 80 km du lieu de résidence.
 - 234,00 dhs perdiem journalier de frais de repas pour les jours de voyage (234,00 dh pour le jour de l'aller & 234,00 dh pour le jour du retour).
 - 351,00 dhs Perdiem journalier de frais de repas pour les jours de mission avec deux nuitées d'hébergements, (une nuitée la veille et une nuitée le jour même).
 - pour les nuitées il faut choisir soit le forfait d'hébergement de 400,00 dhs sans présentation de justificatif, soit choisir le taux de 1200,00dhs max avec présentation de la facture d'hôtel.
 - Pour les frais de transport, c'est 2dhs / km parcouru sur présentation de feuille de route (Carnet de bord + tickets d'autoroute) ou contre présentation de justificatif (ticket de train, Autocar, Tram & bon de Taxi avec cachet).
- Pour la taxe sur la valeur ajouter TVA, merci de noter que :
 - L'ensemble de nos paiements se font sur la base du montant HT, sachant que le bureau de la GIZ dispose d'un délai de 4 semaines à partir de la date de dépôt du dossier de facturation complet pour lancer le traitement du paiement.
 - Concernant le remboursement du montant de la TVA de la facture, merci de préparer votre facture pro-forma en trois exemplaires avec les lignes explicites des montant Total HT + montant de la TVA + montant Total TTC.
 - Ayant la facture pro-forma, nous procédons à la demande d'exonération de la TVA auprès de notre partenaire
 - traitement qui nécessite en minimum un délai de traitement de 30 jours à partir de la date de dépôt de la demande d'exonération.

Dès réception de l'attestation d'exonération de la TVA de la Direction des Impôts, la GIZ s'engage à remettre cette dernière au prestataire dans les plus brefs délais.